

Compte rendu Commission Sportive - 19 décembre 2017 - Les Ponts de Cé

Présents : D. MOUILLE (Commission Sportive Régionale), J. HALKO (Critérium fédéral régional, CRA), B. QUERE (CRA), F. DREYER (Finales par classements, Tournois), V. GUILLET (Corpos), T. ETIENNE (Vétérans), J.P. MITARD (CS44), G. SERAZIN (CS49), M. POIL (CS53), G. VINCENDON (Critérium fédéral Zone Jeunes), M. VIGNERON (CS72), M. AUGAIN (CS85) B. GAUSSERAN (CS72 Adj), B. RICHARD (CS49 Adj).

Absents excusés : L. DAVID (Championnat Régional), C. BONNEAU (Vice-président délégué, Responsable de Branche).

1 Homologation des résultats 1^{ère} phase 2017-2018.

- Un 1^{er} classement a été publié sur le site de la ligue, celui-ci respecte le règlement régional. 1 équipe par club par poule en messieurs.
- Certains membres de la commission relèvent que le règlement régional va à l'encontre du règlement FFTT qui autorise 2 équipes du même club dans la même poule.
- Le règlement régional est jugé plus restrictif que celui de la FFTT.
- Le classement de Pré nationale messieurs est refait, conséquence maintien du Mans Sarthe TT4 descente en Régionale 1 de St Médard doulon 4.

2 Composition des poules pour la 2^{ème} phase 2017-2018.

- 6 descentes de Nationales 3 messieurs, dont 2 équipes du Mans. 3 équipes du même club pour 2 Poules. Les 2 dans la même poule sont placées en N°1 et N°8 pour se rencontrer dès la journée 1. Les poules de la phase 2 sont validées. En Pré nationale féminine 2 équipes du Mans dans la même poule, En N°1 et N°7, la rencontre devra avoir lieu avant la journée 1 si possible.

3 Rapport CRA sur la 1^{ère} phase, projet phase 2.

- Donner plus d'autonomie aux responsables des CDA.
- Changement de méthodes en début de saison, d'où des problèmes divers.
- Création d'une seule adresse arbitrage pour faciliter les remontées.
- La situation s'améliore, encore quelques soucis.
- Projet phase 2, diaporama en pièce jointe. Jean HALKO nous explique la réforme du Juge-Arbitrage sur 2 ans ½. Celle-ci débute sur la phase 2 2017/2018 en test. Un bilan sera réalisé en fin de saison.
- Denis MOUILLE demande que le diaporama soit envoyé aux membres de la commission, et aux clubs.
- Michel AUGAIN et Ghislain SERASIN sont contre la réforme.

4 Le championnat féminin, classement minimum pour la pré-nationale messieurs (finalisation).

- Constat : moins de féminines dans le championnat, 2 poules de 6 en Régionale 2.
- Discussions sur plusieurs formules.
- Nous décidons d'organiser un sondage auprès des joueuses et dirigeants des clubs concernés. Françoise DREYER se propose pour gérer le sondage, avec accord de la commission féminine.
- Autoriser un joueur de moins de 1300 points en pré nationale messieurs :
Après analyse des feuilles de rencontres en phase 1, seulement 2 joueurs étaient en dessous des 1300 points. Nous laissons les classements individuels libres.

5 Critérium fédéral.

- o Saison 2018-2019 refonte de la Nationale 1, donc conséquences sur la pyramide. Réunion en Mars 2018 pour faire le point : La Bretagne veut se séparer des 3 autres ligues pour la Nationale 2. Quel que soit les choix il y aura plus de descentes vers la Nationale 2, régionale, départementale.
- o Situation après 2 tours régionaux : des erreurs de saisies lors du tour 1, corrigées avec un gros travail. Pas de problèmes sur le tour 2.

6 Questions diverses, Finales par classements, Tournois, Corpos, Vétérans.

	Lieu	Résultats CD	Réunion LIGUE + CD	Juge-Arbitres	Remontées Quotas a la FFTT	Délégué
Finales par Classements	Liré (49) 12.13/05/2018	En Cours	10/09/2017	4= ?	OUI	Dreyer.D
Vétérans Individuels	Montfort le Gesnois (72) 11/02/2018	OUI	09/01/2018	Vigeneron.M Gausseran.B Bodereau.B	1 ou 2 par catégories + Inscriptions libres	Gaudemer.P
Vétérans par équipes	Savenay (44) 19/05/2018	En Cours	Non	Couvrat.J		Mouillé.D
Corpos	Cholet (49) 15/04/2018	En Cours	26/01/2018	Mouillé.D Batas.C Lepourry.J	OUI	Guillet.V

- o Le Championnat Régional : Le conseil de Ligue de Juin 2017 a décidé d'ouvrir le championnat au samedi. Au début de chaque phase les clubs devront communiquer, les équipes qui reçoivent le samedi a 17H ou le dimanche à 14H30. Le choix sera valable pour toute la phase.

Fin de réunion : 21h45.

Secrétaire de séance : Vincent GUILLET.

Document rédigé par : Denis MOUILLE.